



## ONTARIO-QUEBEC GRAIN FARMERS' COALITION

### COALITION DES PRODUCTEURS DE GRAINS QUEBEC-ONTARIO

Representing 41,000 farm families through:

Ontario Grains & Oilseeds La Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec

La voix de 41 000 familles agricoles

## AgriFlex :

### *Questions fondamentales*

#### **Le but : Assurer la survie des fermes familiales canadiennes pour les générations futures.**

**Quoi :** AgriFlex est une proposition mise de l'avant par et pour les producteurs agricoles. Elle a été conçue par la Coalition des producteurs de grains Québec-Ontario et adoptée par la Fédération Canadienne de l'Agriculture. Le but d'AgriFlex est de s'insérer dans les programmes de support agricoles fédéraux sous la bannière « Cultivons l'Avenir ».

**AgriFlex a été endossé par la FCA car elle assure aux générations futures la survie des opérations agricoles familiales.**

AgriFlex veut encourager les provinces et les producteurs à créer des « programmes compagnons » qui tiennent compte de la diversité et des particularités régionales ainsi que des baisses cycliques des revenus à la ferme. Les fermes familiales n'en deviendraient que plus viables aux yeux de la relève car elles pourraient s'appuyer sur une planification financière à long terme sachant que ces programmes seront toujours présents pour les appuyer.

**Comment :** Essentiellement, AgriFlex proviendrait d'une enveloppe budgétaire fédérale mise à la disposition des gouvernements provinciaux afin de financer des programmes régionaux tels que l'ASRA au Québec et le RMP en Ontario. Ces programmes visent le secteur des grains et des oléagineux **mais AgriFlex pourrait aussi être utilisé afin de soutenir tout autre groupe produisant des denrées de base et qui en aurait besoin.** AgriFlex offrirait la flexibilité nécessaire afin de permettre que ces fonds fédéraux servent au financement d'une forme de partenariat avec de tels programmes régionaux de soutien des revenus, ou avec d'autres programmes régionaux axés sur le développement des marchés ou de la recherche.

**AgriFlex ne nécessiterait pas de nouveaux fonds fédéraux. Il a été conçu pour rediriger des fonds existants déjà alloués et qui, dans le passé, ont été dépensés sans produire de résultats probants.**

**Pourquoi :** L'agriculture et les cycles de revenus agricoles varient de région en région. La plus grande faiblesse du programme canadien de stabilisation des revenus agricoles (PCSRA) est d'imposer un modèle unique à tous les producteurs quelque soit leur région. Il laisse pour compte les différences régionales et les effets dévastateurs des subventions agricoles internationales sur le prix des denrées.

Ce dernier point est la principale cause de la chute drastique des revenus de vente de grains dans les régions centrales du Canada. Les prix s'étant situés à niveau bien en dessous des coûts de production rencontrés dans la première partie de cette décennie.

**Qui :** Le gouvernement fédéral financerait AgriFlex et en ferait la promotion comme étant sa contribution aux programmes compagnons régionaux. Le financement serait basé sur la formule déjà établie de partage des coûts entre les niveaux fédéral et provinciaux. **En période de crise, les producteurs agricoles n'auraient plus à vivre dans l'espoir d'une aide d'urgence de type ad hoc qui a la fâcheuse habitude d'être trop peu et trop tard.**

**Où :** AgriFlex peut aider à renforcer les programmes régionaux à travers le Canada dans tous les secteurs agricoles. **Les programmes compagnons peuvent être conçus afin d'aider tout secteur en difficulté qui aurait reçu une aide d'urgence de type ad hoc selon la structure actuelle.** Récemment, les producteurs de porcs et de bovins ont vu leur survie menacée par la juxtaposition de prix d'intrants élevés et l'écrasement des prix de vente. AgriFlex peut les aider à traverser la tempête avec une solution faite sur mesure afin de combler leurs besoins.

**Quand :** Maintenant. **Le gouvernement fédéral doit être là pour les familles agricoles et supporter les investissements provinciaux dans les programmes existants et à venir.** Nous voulons travailler en coopération avec le gouvernement fédéral afin d'assurer une collaboration à long terme.

Le 1<sup>er</sup> mai 2008, dans une lettre adressée à l'Association des producteurs de maïs de

l'Ontario, le ministre fédéral de l'agriculture Gerry Ritz a déclaré :

*«Je considère que de supporter des programmes compagnons spécifiques pour certaines denrées nuirait aux objectifs du cadre national sur lequel les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont travaillé sans relâche».*

**Le gouvernement conservateur a refusé de rencontrer les groupes agricoles afin de discuter de la réalisation et de la mise en place d'AgriFlex.**

Après cinq années de prix catastrophiquement bas, les prix des grains se sont récemment redressés mais demeurent extrêmement volatiles. Ils pourraient chuter de nouveau à tout moment. Quel que soit le niveau de récupération du prix observé, il ne saura compenser les pertes dévastatrices vécues par les producteurs de grains depuis 2002.

Les familles agricoles souhaiteraient moins de volatilité et plus de prévisibilité. Considérant que le marché ne peut y répondre seul, nous souhaitons que ce partenariat avec le gouvernement prenne forme afin de bâtir cette prévisibilité et ainsi protéger la viabilité des fermes familiales.

**Pour plus d'information, veuillez contacter la Coalition des producteurs de grains Québec-Ontario en joignant M. William Van Tassel au (418) 818-3238 ou M. Benoit Legault au (450) 679-0530 poste 8231 (blegault@fpccq.qc.ca)**

**[www.fairnessforfarmers.ca](http://www.fairnessforfarmers.ca)**

**Coalition des producteurs de grains Québec-Ontario  
Septembre 2008**